

Table des matières

1	Infrastructures routières : tout le Grand Paris veut rouler dans le même sens.....	1
2	Immobilier : les meilleurs plans pour investir dans le Grand Paris	3
3	En Ile-de-France, des HLM pas si sociaux	6
4	Présidence du Medef: pourquoi Geoffroy Roux de Bézieux a le vent en poupe	9
5	Bruno Cavagné : « Alexandre Saubot est le mieux armé pour incarner le Medef »	11
6	L'inquiétude grandit pour la croissance en France et dans la zone euro.....	13
7	Reprise de la dette SNCF : Matignon au pied du mur	14
8	L'Europe lance son big bang de la protection des données.....	16
9	Startups : les mesures phares du plan Mahjoubi	18
10	Réforme des retraites: la méthode Delevoye pour éviter de mettre de feu aux poudres	20
11	La lutte contre le travail dissimulé cale en 2017	22
12	Agriculture et alimentation : les députés mettent «leurs tripes» sur la table.....	23
13	Le pari russe d'Emmanuel Macron	24
14	Italie : un programme économique inconciliable avec les contraintes budgétaires	26
15	Européennes: les populistes en embuscade	28
16	Donald Trump annule le sommet avec Kim Jong-un par crainte d'un fiasco	30

::: ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 25/05/2018



LA TRIBUNE – 25/05/2018

1 Infrastructures routières : tout le Grand Paris veut rouler dans le même

sens



150.000 à 200.000 voitures, dont 27 % sont concentrées sur seulement deux axes, circulent chaque jour sur les 800 kilomètres de route de l'Île-de-France.

Le Forum métropolitain, qui réunit les maires de la métropole, a lancé avec l'Etat, la région et la ville de Paris une consultation internationale sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides du Grand Paris. Des équipes d'experts plancheront d'ici à l'été 2019 pour dégager des pistes consensuelles.

L'image est suffisamment rare pour être soulignée. Ce jeudi 24 mai, sous la verrière du Forum métropolitain, son président (PS), l'ex-maire de Cachan, Jean-Yves Le Bouillonec, le préfet de Paris-Île-de-France Michel Cadot, la présidente (LR) du conseil régional Valérie Pécresse et l'adjoint (app. PS) à la maire de Paris Jean-Louis Missika, ont lancé une consultation internationale commune sur le devenir des autoroutes, du « périph' » et des voies rapides du Grand Paris.

Pour un budget de 2,675 millions d'euros - financé à hauteur d'1 million par la Région, 1 million par la capitale, 200.000 € par l'Etat, 150.000 € de trois départements franciliens et le reste par la métropole, les territoires et les communes intéressées - il s'agit, selon Jean-Yves Le Bouillonec, de « *construire une matière commune de prospective et au plus proche de la réalité* », grâce au travail de quatre équipes d'experts internationaux en cours de prospection.

100 millions d'euros pour le véhicule autonome

Face aux enjeux que représentent les quelque 150.000 à 200.000 voitures par jour sur les 800 kilomètres de route que compte l'Île-de-France, la transition écologique et énergétique, ainsi que la révolution numérique et le véhicule autonome, les élus grands-parisiens ainsi que l'Etat ont en effet unanimement décidé d'investir ces sujets d'infrastructures.

Sous sa casquette de présidente d'Île-de-France Mobilités (ex.STIF), Valérie Pécresse veut « *imaginer un transport collectif plus performant que le bus* » pour les routes, et rêve de devenir « *la région leader des mobilités du futur en Europe* », en investissant 100 millions d'euros pour le véhicule autonome. Son modèle idéal : des bandes d'arrêt d'urgence des autoroutes pénétrant dans Paris servant au covoiturage et équipées en capteurs pour des « *navettes intelligentes* » voire des taxis et des VTC.

"Mise à niveau numérique" des routes

Piqué par une remarque de cette dernière - « *Quand Paris prend des décisions unilatérales, cela a des conséquences pour les autres* » - Jean-Louis Missika, adjoint parisien chargé de l'urbanisme, du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, va pourtant dans le même sens. « *Paris, c'est 1 % de la superficie régionale, mais 11 % du trafic. Nous vivons une révolution des mobilités qui concerne autant la route que le rail. La France peut être leader mondiale sur les infrastructures numériques. Il va falloir trouver un modèle de financement sur l'entretien des routes et leur mise à niveau numérique.* »

Quoiqu'il en soit, tous ces élus, si prompts à s'attaquer par presse interposée dès qu'il est question de voies sur berges par exemple, vantent, toutes et tous sans exception, « *une logique projet* » (Pécresse) ou évoquent « *un consensus pour faire bouger les lignes* » (Missika). Reste à voir ce qui sortira dans un

an de ces études prospectivistes pour les horizons 2030-2050 et, surtout, comment ces représentants politiques s'en empareront concrètement.

Par César Armand

LES ECHOS – 25/05/2018

2 Immobilier : les meilleurs plans pour investir dans le Grand Paris



L'immense chantier du Grand Paris Express est sur les rails... Et avec lui, de multiples opportunités d'investissement en immobilier. Comment repérer les meilleures ?

A l'heure où le marché immobilier dans Paris intra-muros est complètement saturé, le projet d'aménagement du Grand Paris (GP) - sans doute le plus ambitieux de l'histoire de la région [Ile-de-France](#) - offre de belles [opportunités pour investir](#) .

Rester dans la concurrence des villes-monde

Pour Eric Cosserat, [PDG](#) de Perial Management, société de [gestions d'actifs](#) immobilier : « *L'enjeu est mondial, la stratégie du GP c'est aussi de rester dans la concurrence des villes-monde comme Londres ou New York .* » Parmi les autres objectifs, le GP vise à désenclaver, voire complètement réhabiliter certains territoires, rééquilibrer le [marché immobilier](#) francilien (entre Paris intra-muros et la proche banlieue ainsi qu'entre l'est et l'ouest), faciliter les trajets de banlieue à banlieue grâce au Grand Paris Express (GPE) et donc redistribuer les cartes en matière d'attractivité des communes.

Bref, ce chantier pharaonique entend profondément remodeler l'Ile-de-France (IdF). Le préfet de Paris et de l'IdF, Michel Cadot, prédit que « *La totalité de la région francilienne va bénéficier du GPE. En termes de nombre de lignes, de gares, de coûts d'investissements et donc d'opportunités de développement et d'accès, ce projet est sans commune mesure avec les autres réseaux qui se sont développés ailleurs en Europe, et notamment le Crossrail londonien.* »

Certains territoires vont voir leur cote s'envoler. Car, comme l'explique Thomas Lefèbre, directeur scientifique chez MeilleursAgents.com, « *le marché immobilier commence à bouger quand les grues apparaissent* ». D'autant que, parallèlement à ceux du Grand Paris, des travaux d'infrastructures en vue des JO 2024 ont également été lancés.

Viser les gares

Alors, sur quelles communes miser ? « *Celles où les nouvelles gares arrivent* », répond d'emblée Georges Rocchietta, PDG du promoteur Atland, qui développe : « *Quand le chantier a démarré, vous commencez à vous dire que ça sent bon. Il est certain qu'investir à moins de 800 mètres d'une gare est un pari toujours gagnant.* » Même stratégie du côté d'Olivier Bokobza, directeur général du pôle résidentiel de BNP Paribas immobilier : « *Je travaille sans distinction aucune sur l'ensemble du tracé du GPE. Ensuite c'est une question d'opportunités.* »

En ce qui concerne les villes, Georges Rocchietta cible en priorité celles situées en Seine-Saint-Denis : « *A Saint-Denis, on ne se pose plus de question, c'est une ville qui a trouvé son rythme et fonctionne très bien. Saint-Ouen, avec son interconnexion de métro, et Aubervilliers sont intéressantes aussi.* » Ces trois villes devraient en effet « *profiter à plein des grands travaux d'infrastructure et surperformer par rapport au reste de l'Île-de-France* », d'après Thomas Lefèbre. « *Saint-Denis et Le Bourget vont être la vitrine du monde pendant trois semaines* », insiste ce dernier, en faisant référence aux JO 2024.

« Le périphérique de demain sera l'A86 »

« *Les villes qui flambent le plus sont en Seine-Saint-Denis, on voit notamment Saint-Ouen, Clichy et Saint-Denis, avec la future gare Pleyel [pour les lignes 14, 15, 16, 17 et le RER D, NDLR] profiter d'un effet de rattrapage* », confirme Michel Platero, président de la FNAIM du Grand Paris. « *A Colombes, Nanterre, Saint-Denis, les constructions se multiplient, le marché est extrêmement dynamique. Ces communes font partie des villes phares du futur Grand Paris* », ajoute Anne de Crozé, président de la FPI d'Île-de-France. « *Concrètement, il se passe aujourd'hui en Seine-Saint-Denis la même chose qu'à Boulogne et Issy il y a une vingtaine d'années* », ajoute Sylvain Nouallet, président du GIE Paris Rive Droite. Il considère d'ailleurs que « *si vous voulez faire fructifier un investissement immobilier, il faut le faire dans ces zones-là. Clairement, plus vous vous rapprochez de Saint-Denis, mieux c'est !* »

Pour Georges Rocchietta, « *Le Grand Paris Express (GPE) va faire disparaître le périphérique, ce qui va naturellement provoquer un rattrapage des prix de la banlieue* ». Il fait « *le pari que le périphérique de demain sera l'A86* » et que « *toutes les communes qui se situent à l'intérieur de la future ligne de métro-rocade deviendront, à terme, des quartiers de Paris* ». Une analyse partagée par Eric Cosserat : « *L'idée est effectivement de créer un territoire plus cohérent avec Paris et sa première et deuxième couronne en abolissant la barrière physique et psychologique matérialisée par le périphérique* ».

Le potentiel du Sud

Sylvain Nouallet en est persuadé : l'ensemble de la petite couronne va prendre de la valeur. « *Il ne faut pas oublier que, lorsqu'un marché monte en gamme, les quartiers périphériques en profitent aussi, par ruissellement. Ce que l'on observe actuellement au nord de Paris va donc forcément se reproduire au Sud, à l'Est et à l'Ouest, c'est le sens de l'histoire* », explique-t-il.

Au Sud, où la ligne 15 (métro en rocade autour de Paris) devrait être mise en service pour 2024, des communes comme Bagneux, Cachan, Le Kremlin-Bicêtre ou Villejuif offrent de belles perspectives. « *Ces villes feront partie des premières livraisons du GP. Bagneux, par exemple, est à 4.300 euros du mètres carrés, alors que Montrouge et Clamart, juste à côté, sont à 7.000 euros. Se retrouver à 26 minutes de la Défense va complètement changer la donne pour Bagneux, son potentiel d'attractivité en sera décuplé* », prédit Thomas Lefèbre.

Miser sur les clusters

Autre stratégie : parier sur les pôles d'attractivité, dits « clusters ». Le Grand Paris doit s'appuyer sur le renforcement de ces sept pôles d'activité géographiquement répartis au Sud (pôles d'innovation/recherche et santé), à l'Est (ville durable), au Nord-Est (création et aéronautique) et au Nord-Ouest (finance) pour désengorger la capitale. Georges Rocchietta l'admet : « *Pour le lancement de nouveaux projets, nous essayons prioritairement de cibler ces communes.* »

Et pourquoi ne pas s'éloigner encore davantage de Paris, à une petite vingtaine de kilomètres. C'est l'avis de William Truchy, directeur général de Kaufman & Broad : « *D'emain, si le plateau de Saclay est complètement connecté [à Paris, via la future ligne 18, NDLR], il fera partie des secteurs qui ont une capacité d'évolution de prix très importante, avec en prime une belle qualité de vie de par son positionnement 'Silicon Valley'.* »

A 4.000 euros du mètre carré en moyenne, Saclay offre de belles perspectives de [plus-values](#). Attention, « *miser sur des zones qui mettront du temps à se développer comme Saclay constitue un pari* », prévient Eric Cosserrat. Mais William Truchy en est convaincu, cette zone, « *malgré l'incertitude autour de la date d'arrivée du métro (prévue pour 2027), cette zone a un grand avenir* ».

Le grand Paris en chiffres

Le « chantier du siècle » est bel est bien lancé. Tunneliers et ouvriers sont à pied d'oeuvre. Le Grand Paris (GP), c'est après-demain. D'ici à 2030, quatre nouvelles lignes de métro seront entrées en service, deux auront été prolongées, 68 gares seront sorties de terre et 200 nouveaux kilomètres de rails feront, entre autres, le tour de Paris. Le tout pour quelque 32,5 milliards d'euros, hors (probable) dépassement de budget.

Immobilier Grand Paris : Saclay, « Silicon Valley française » //

<https://patrimoine.lesechos.fr/immobilier/prix/0301705603912-immobilier-grand-paris-saclay-silicon-valley-francaise-2178413.php>

Immobilier Grand Paris : Bagneux à 26 minutes de la Défense //

<https://patrimoine.lesechos.fr/immobilier/0301694043039-immobilier-grand-paris-bagneux-a-26-minutes-de-la-defense-2178353.php>

Immobilier Grand Paris : Effet JO à Saint-Denis //

<https://patrimoine.lesechos.fr/immobilier/0301679180209-immobilier-grand-paris-effet-jo-a-saint-denis-2178389.php>

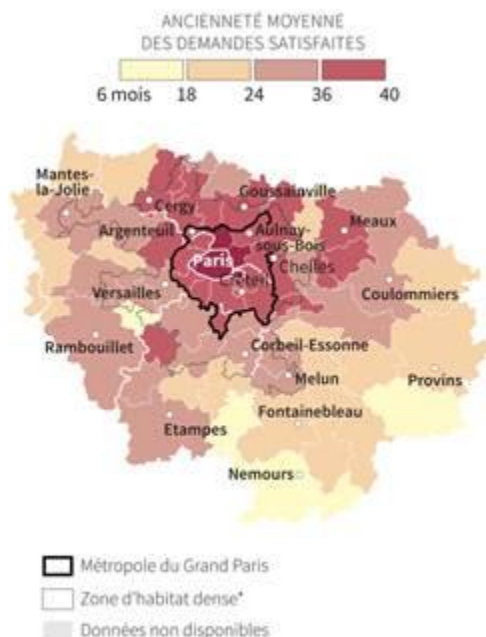
Immobilier Grand Paris : Fontenay-sous-Bois, ville « business » //

<https://patrimoine.lesechos.fr/immobilier/prix/0301706683142-immobilier-grand-paris-fontenay-sous-bois-ville-business-2178411.php>

Quentin Soubranne

LE MONDE – 25/05/2018

3 En Ile-de-France, des HLM pas si sociaux



A Paris, 23 % des locataires dépassent le plafond de ressources. La loi ELAN prévoit de réexaminer, tous les six ans, la situation de ces personnes.

Faut-il chasser des HLM les locataires les moins modestes pour faire de la place aux 1,8 million de demandeurs à l'échelon national, dont plus de 709 000 en Ile-de-France, qui attendent parfois leur tour depuis des années ? A Paris, l'attente moyenne est de quarante mois, soit plus de trois ans, d'au moins trente-cinq mois dans les communes de la banlieue ouest et trente-neuf dans celles de la banlieue est. Accélérer la rotation du parc est l'une des ambitions de la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), qui arrive en discussion à l'Assemblée nationale, mercredi 30 mai.

La loi ELAN prévoit, à l'article 35, dans les villes où l'on déplore un fort déséquilibre entre demande et offre de logements, un réexamen tous les six ans, par la commission d'attribution, de la situation des locataires qui se trouvent en sur ou en sous-occupation du logement, ou dont les ressources dépassent le barème applicable. Le bailleur peut alors faire une offre d'un relogement « *plus adapté aux besoins du locataire* », une formule ambiguë quant au sort des plus aisés. Devront-ils ou non déménager ?

Le mouvement HLM a toujours minimisé la question, soutenant que ce public financièrement à l'aise ne dépassait pas 10 % des 4,5 millions d'occupants d'un HLM. Cette moyenne nationale cache des pics, surtout dans les communes les plus recherchées. Dans l'agglomération d'Annecy, en Haute-Savoie, par exemple, ils sont 16 %. En Ile-de-France, la part des locataires HLM aux revenus outrepassant les plafonds atteint 15 %, soit 5 points de plus qu'au niveau national, mais 20 % dans les seules communes de l'Ouest parisien, 24 % dans le secteur de la Défense et 23 % à Paris même, soit plus d'un locataire sur cinq.

59 500 logements concernés

Etre au-delà des revenus réglementaires, cela signifie, à Paris et dans les communes limitrophes, gagner plus de 2 000 euros par mois pour un célibataire, 3 800 euros pour un jeune ménage (dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans) sans enfants, et 4 550 euros pour une famille avec deux enfants. Parmi ces locataires, 10 % dépassent de 30 % les barèmes HLM et sont donc assujettis au surloyer de solidarité, mais ce n'est qu'au-delà d'un dépassement de 50 %, constaté deux années d'affilée, qu'ils peuvent être invités à quitter le logement dans les dix-huit mois, selon la récente loi « égalité et citoyenneté », qui n'a pas encore produit son effet.

PART DE LOCATAIRES DÉPASSANT LES PLAFONDS DE REVENUS DU LOGEMENT SOCIAL EN 2017, EN %



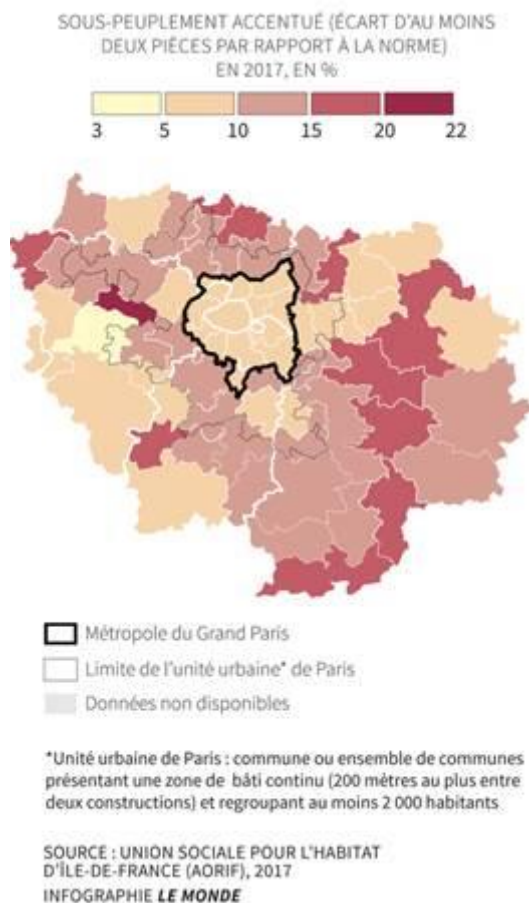
Certains organismes des Hauts-de-Seine pulvérisent les records : selon l'Agence nationale de contrôle du logement social, la Société d'économie mixte de Neuilly-sur-Seine (504 logements) compte 37 % de locataires aux revenus au-dessus des plafonds de ressource ; l'office public de Levallois (2 400 logements), 22 % ; Hauts-de-Seine Habitat (30 165 logements), 19 %.

CDC Habitat, organisme dépendant de la Caisse des dépôts et consignations, affiche aussi 23 % de locataires franciliens aisés ; Paris Habitat, un des plus grands bailleurs de France, avec 123 858 logements, en accueille 20 %, parmi lesquels 12,5 % sont assujettis au surloyer ; la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP, près de 38 000 logements sociaux) en recense un total de 15 %, mais le taux monte à 26 % dans le 1^{er} arrondissement, à 22,6 % dans le 15^e arrondissement ou à 34 % pour ses immeubles situés à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Rien à voir avec l'Est parisien et la Seine-Saint-Denis, où la proportion des ménages à revenus élevés ne dépasse pas, par exemple, 2,4 % chez Romainville Habitat, 6,5 % chez Plaine Commune Habitat, 5,1 % chez Pantin Habitat, ou encore 10 % pour la communauté de communes Est Ensemble (neuf communes dont Montreuil, Bagnolet, Pantin).

Sous-occupation

Il ne s'agit donc plus de situations marginales puisque, si l'on totalise le nombre d'appartements du Grand Paris occupés par des ménages dépassant de 30 % les plafonds de ressources, on atteint un total de 59 500 logements, soit deux années de production. « *Les chasser ne réglera cependant pas le problème des 709 000 demandeurs franciliens*, estime Jean-Luc Vidon, président de l'association des organismes HLM d'Île-de-France. *Et ces familles des classes moyennes qui paraissent disposer de revenus confortables ne trouveraient pas à se loger à plus de 20 euros le mètre carré mensuel, dans le parc privé locatif qui est deux fois plus cher que nous. Alors, où iraient-elles ?* » Ce public ni trop pauvre ni trop riche, ce sont des fonctionnaires, des postiers, des cheminots, que M. Vidon, qui dirige l'Immobilière des chemins de fer (ICF), filiale de la SNCF, connaît bien : ICF Habitat loge 17,6 % de locataires aux revenus au-delà des barèmes.



« *Un réexamen tous les six ans, pourquoi pas, mais avec beaucoup de précautions, recommande Serge Contat, directeur de la RIVP. Nous connaissons bien le cas de ces fonctionnaires en fin de carrière, qui dépassent les barèmes non parce qu'ils gagnent plus, mais parce que leurs enfants ont grandi et sont partis.* » La RIVP a d'ailleurs « *commencé le boulot* » en vertu des lois déjà applicables, et, depuis dix ans, a fait partir de son parc près de 150 ménages au niveau de vie très élevé.

Quant à la sous-occupation des logements sociaux (disposer d'une pièce de plus que le nombre d'occupants, cas typique de retraités dont les enfants ont quitté le grand appartement familial), elle est réelle, mais ne touche que 8 % des HLM parisiens, 9 % en petite couronne, et de 10 % à 17 % en grande couronne : 17 % à Coulommiers (Seine-et-Marne), 15 % dans le Val-d'Oise, 14 % à Versailles.

Accroc au contrat HLM

Des mécanismes d'échange de logements existent déjà pour inciter, voire obliger, des locataires trop grandement logés à déménager vers plus petit, le bailleur devant proposer le même prix au mètre carré afin que le locataire y trouve son intérêt financier. « *Mais les personnes âgées, souvent des veuves, sont fragiles, et il faut agir envers elles avec une grande délicatesse* », recommandait Thierry Virol, président de Montrouge Habitat, lors d'une rencontre avec Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la cohésion des territoires, en mars. Jean-Luc Vidon, quant à lui, déclare : « *Réexaminer la situation des locataires trop grandement logés ou trop aisés, c'est bien, mais encore faut-il avoir quelque chose à leur proposer. Nous avons mis en place un protocole d'attribution entre bailleurs et entre réservataires, sur toute l'Île-de-France, pour favoriser les mutations au sein de nos parcs, car quasiment 30 % des demandeurs en attente sont déjà locataires HLM et veulent juste échanger.* »

La vieille histoire du surloyer

- 1958

Un décret crée pour la première fois un supplément de loyer, au delà de 10 % du barème réglementaire. Depuis, le seuil de déclenchement a varié de 10 % à 30 % puis 60 %, avant de redescendre à 20 %.

- **2009**

La loi Boutin (25 mars 2009) instaure un autre dispositif, la perte du droit au maintien dans les lieux pour celui qui outrepassa de 100 % les barèmes deux années d'affilée : il doit quitter le logement dans les trois ans.

- **2017**

La loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, applicable au 1er janvier 2018, durcit cette disposition, imposant un départ dans les dix-huit mois à celui qui excède de 50 % le plafond, et déclenche le supplément de loyer de solidarité dès 20 % de dépassement, mais dans la limite de 25 % des revenus.

Pour certains élus de gauche, cette clause de revoyure, tous les six ans, est un sérieux accroc au contrat HLM qui repose sur le maintien dans les lieux : « *Sur un territoire comme le mien, 25 % des locataires sont des gens de plus de 65 ans, incertains sur leur petite retraite, confiait Stéphane Peu, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, jeudi 17 mai, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée. Leur seule certitude, c'est d'avoir la garantie d'un toit sur la tête. Supprimer le seul point stable dans une vie en proie à la précarité est une régression totale.* »

Pour François Pupponi, député (Nouvelle Gauche) du Val-d'Oise, « *dans les quartiers prioritaires, ceux qui ont les moyens, il faut les garder, ne pas les surtaxer, leur dérouler le tapis rouge pour qu'ils restent dans le quartier. Et ceux qui sont là depuis cinquante ans et ont payé leur loyer rubis sur l'ongle sans faire un euro de dette, il faut leur dire merci. A la petite grand-mère qui vit seule dans un T4 et veut y rester pour accueillir ses petits-enfants, il faut dire "bien sûr, madame". Il y a un minimum de respect à avoir pour les gens qui tiennent le quartier depuis cinquante ans* », a-t-il plaidé. M. Denormandie s'est voulu rassurant en expliquant qu'un éventuel déménagement ne se ferait que sur la base du volontariat.

De régulières affaires de passe-droit

Bien que la procédure d'attribution d'un HLM soit très encadrée, des affaires de passe-droit surgissent régulièrement. Comme l'a révélé *Le Parisien*, le 4 avril, la région Ile-de-France n'a présenté qu'un bienheureux candidat au lieu de trois pour l'attribution d'un trois-pièces refait à neuf, avec terrasse, dans le chic quartier de La Muette, dans le 16^e arrondissement de Paris. L'Agence nationale de contrôle du logement social pointe la plupart de ces abus. La société HLM parisienne du Moulin Vert est épinglée pour avoir, entre 2011 et 2015, admis 16 candidats aux ressources trop élevées. Le directeur de l'office public HLM de Levallois (salaire mensuel de 9 600 euros), était logé dans un des appartements qu'il gérait. A Aix-en-Provence, la Société Française d'habitation a accepté 3 dossiers aux revenus bien trop élevés. En 2015, Côte d'Azur Habitat, à Nice, a procédé à 27 attributions irrégulières dont 9 pour dépassement des seuils de ressources. La Sogemac de Rueil-Malmaison a réservé un logement à l'un de ses cadres venu de La Réunion où il dirigeait une importante société immobilière.

Par [Isabelle Rey-Lefebvre](#)



L'OPINION – 25/05/2018

4 Présidence du Medef: pourquoi Geoffroy Roux de Bézieux a le vent en

poupe



A un peu plus d'un mois de l'élection qui se tiendra le 3 juillet prochain, le duel Alexandre Saubot, Geoffroy Roux de Bézieux se dessine. Ce dernier bénéficie pour l'instant d'une dynamique favorable.

Lundi, les candidats à la succession de Pierre Gattaz présentent leur programme et répondent aux questions des membres du conseil exécutif du Medef. Un moment clé de la campagne.

Vendredi dernier, vers 8 h 30 dans le 16^e arrondissement de Paris, tous les candidats à la succession de Pierre Gattaz sont réunis. Ils enchaînent le marathon des auditions, passant devant France Industrie, puis la fédération de l'électronique (FIIEC). L'exercice est classique, formel. [Le trio Patrick Martin, Fabrice Le Saché, et Pierre Brajeux](#) prend un café dans un café tout près, [Alexandre Saubot se prépare](#), [Geoffroy Roux de Bézieux](#) arrive à vélo, petite doudoune bleue tendance sur le costume...

Si l'élection est loin d'être faite, cette image résume assez bien l'état d'esprit. Aucun candidat n'est sûr de l'emporter. Et le petit monde patronal s'attend à une confrontation entre [deux favoris, tous deux passés par la vice-présidence du Medef : Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux](#). Avec en troisième homme, le trio mené par Patrick Martin, place qu'il dispute avec Frédéric Motte. Tous deux incarnent les territoires.

A ce jour, Geoffroy Roux de Bézieux semble toutefois profiter d'une dynamique de campagne plus favorable : il engrange les bonnes nouvelles. Les soutiens tout d'abord. Après avoir juré ses grands dieux qu'il ne se rallierait à personne, [Jean-Charles Simon, le plus libéral de la dizaine de candidats partis sur la ligne de départ](#), a annoncé la semaine dernière le soutenir. Dominique Carlac'h, la seule femme dans la course devrait elle aussi dans les jours prochains se ranger du côté de l'ex-patron de the Phone House. La consultante, ancienne sportive de haut niveau, apporte un vent de fraîcheur à cette élection, avec un discours assez cash – elle est capable de dire à la tribune devant une assemblée à 90 % masculine, qu'elle regrette que le Medef soit incarné par des messieurs de plus de 50 ans qui ne font pas assez de sport ! - Et un positionnement très RSE.

«**Medef de combat**». C'est cette modernité aussi que Geoffroy Roux de Bézieux veut incarner. « Pierre Gattaz correspondait à l'époque Hollande, il fallait un Medef de combat face au socialiste qui tirait à boulet rouge contre les entreprises », plaide un bon connaisseur du patronat. Quel profil faut-il avec un Emmanuel Macron, jeune, pro business, à l'Elysée ? Pour beaucoup, avec le vent de dédagisme qui souffle, la période ne doit plus être au classicisme. « Or, Alexandre Saubot, est un bon candidat mais beaucoup trop traditionnel, trop technicien, trop sérieux, trop polytechnicien », entend-on souvent. Lors des auditions, il arrive parfois accompagné de Vincent Chriqui, le maire LR de Bourgoin-Jallieu, et ancien directeur de campagne de François Fillon. Ce qui ne manque de susciter quelques grincements de dents. « Le Medef de Gattaz a déjà beaucoup trop clivé, il lui faut rassembler, renouveler son image », expliquent les caciques patronaux.

Par ailleurs, même s'il a quitté la présidence du patronat de la métallurgie (UIMM), Alexandre Saubot reste l'incarnation de l'industrie. Pierre Gattaz, était lui-même issu de cette fédération. Aujourd'hui, l'effet balancier est attendu. Alors que les milieux économiques n'ont que la révolution numérique et digitale à la bouche, Geoffroy Roux de Bézieux ancien président de l'association patronale CroissancePlus, est comme un poisson dans l'eau dans cet univers. Preuve en est le soutien qu'il vient de recevoir d'une centaine d'entrepreneurs tendance de la French Tech, dont Marc Simoncini, Olivier Duha, [Frédéric Mazzella](#)...

Oui, mais justement, ne donne-t-il pas une image « trop start-up », loin des préoccupations quotidiennes des patrons de TPE et PME des territoires ? Conscient de ce déficit, le candidat a multiplié les déplacements en région. Tout comme Alexandre Saubot. Mais le dirigeant d'Haulotte fait remarquer qu'il a aussi démarré un peu plus tard sa campagne, ayant à cœur de finir la négociation – [sur l'assurance-chômage](#) — qu'il menait en tant que président du pôle social du Medef.

Part d'ambiguïté. Justement, ce bilan n'est pas facile à porter pour l'ancien numéro un de la métallurgie. Après avoir signé des accords au nom du patronat avec les syndicats, le dirigeant a estimé que ces compromis n'allaient pas assez loin. Au cours des auditions, il a souvent dû se justifier sur ces positions qui ont parfois été prises comme une volte-face. Déjà candidat il y a cinq ans, avant de rejoindre in extremis Pierre Gattaz, Geoffroy Roux de Bézieux a travaillé son positionnement. Lui, le très libéral s'est montré plus à même de prendre en compte le dialogue social, de redéfinir le paritarisme. Non sans garder toutefois une part d'ambiguïté qui agace ses opposants.

La campagne devrait s'accélérer cette première partie du mois de juin. Lundi, les candidats présenteront leur projet [au conseil exécutif du Medef](#). L'instance ne votera que le 11 juin. Entre ces deux dates, les ralliements vont s'accélérer. Frédéric Motte et Patrick Martin seront courtisés. Les fédérations se prononceront. La fédération des travaux publics pourrait annoncer son ralliement à Alexandre Saubot. L'UIMM devrait faire de même sans tarder. Quant aux autres faiseurs de rois, la fédération de l'assurance, le groupement des Services, ou encore celle du bâtiment, elles devraient attendre, histoire de ne pas insulter l'avenir. Mais dans les coulisses feutrées des arcanes patronales, beaucoup disent avoir fait leur choix pour Geoffroy Roux de Bézieux... Reste à savoir si d'ici le 3 juillet, ils ne changeront pas d'avis.

[Fanny Guinochet](#)

LES ECHOS – 25/05/2018

5 **Bruno Cavagné : « Alexandre Saubot est le mieux armé pour incarner le Medef »**



Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics, a choisi de soutenir Alexandre Saubot pour l'élection à la présidence du Medef.

INTERVIEW - Le président de la FNTP est le premier à dévoiler publiquement le choix d'une fédération pour l'élection du numéro un du Medef le 3 juillet.

Alors que la plupart des fédérations professionnelles ont désormais auditionné [les candidats à la présidence du Medef](#), le président de la FNTP (travaux publics) est le premier à faire savoir que son choix se porte sur [Alexandre Saubot](#). Un ralliement qui n'est pas une surprise, la FNTP étant proche de l'UIMM (métallurgie), dont Alexandre Saubot était le président jusqu'à récemment. Pour ce dernier, c'est évidemment une bonne nouvelle, même si le poids de la FNTP (16 voix sur les 570 votants) est plus faible que celui de la Fédération française du bâtiment, par exemple, qui n'a pas encore dévoilé ses intentions. L'élection aura lieu le 3 juillet.

Vous avez choisi de soutenir publiquement un candidat à la présidence du Medef. Lequel et pourquoi ?

Cette élection se joue dans un moment crucial pour notre organisation. Quand je regarde les réformes qui sont en cours et les changements qui vont en découler pour les entreprises, je me dis qu'il ne faut surtout pas se tromper de président pour le Medef. J'ai choisi de soutenir Alexandre Saubot car c'est un vrai entrepreneur, qui a connu des succès, mais aussi, et c'est presque plus important encore, des difficultés avec son entreprise. Il sait ce que c'est que les problèmes de trésorerie. Il sait parler aux entrepreneurs de terrain que sont les adhérents du Medef. Et il sait aussi travailler en collectif, écouter les besoins de chacun. Je l'ai très bien vu au moment de la réforme de la pénibilité, dont il a hérité et qu'il a su très bien gérer pour éviter la catastrophe qui s'annonçait.

Pourtant, certains lui reprochent aussi d'avoir signé des accords sociaux qui pèsent sur les PME notamment...

S'il s'agit de l'accord sur l'assurance-chômage, il ne faut pas oublier qu'il a fait économiser 1 milliard d'euros, ce n'est pas rien, et en plus sans aucun coût supplémentaire pour les entreprises. Et nous avons aussi évité la mise en place du bonus-malus sur les CDD en confiant aux branches le soin de négocier. Alexandre Saubot a été un bon négociateur, c'est le mieux armé, par sa connaissance des dossiers notamment, pour représenter les entreprises auprès du président de la République et du gouvernement.

Etes-vous certain que c'est le candidat qui permettra le plus grand rassemblement des fédérations ?

Le Medef a besoin de se transformer, de retrouver de l'expertise, de remonter en compétences. La présence d'Alexandre Saubot à la tête du Medef le permettra. Il nous faut aussi faire la pédagogie sur des sujets nouveaux. Faire baisser les charges, c'est une priorité, mais il faut aller au-delà. Nous devons parler de la fracture sociale, des territoires. Le Medef doit évidemment défendre les intérêts des entreprises, mais il faut aussi qu'il prenne sa part et apporte sa contribution aux enjeux de société.

Pourquoi dévoiler votre choix maintenant ?

Il y a ceux qui volent au secours de la victoire et ceux qui s'engagent, quitte à prendre des risques. Ce choix, ce n'est pas un choix d'opportunité, c'est un choix d'engagement.

Marie Bellan

∴ ÉCONOMIE

LES ECHOS – 25/05/2018

6 L'inquiétude grandit pour la croissance en France et dans la zone euro



Le climat des affaires a encore reculé de 2 points en mai dans l'Hexagone, a indiqué ce jeudi l'Insee. Les tensions géopolitiques, la hausse du prix du pétrole, le gouvernement italien anti-système et la guerre commerciale font peser des risques sur l'activité.

Depuis la fin de l'année 2017, le climat des affaires, un indicateur qui permet de bien prévoir la croissance future, a reculé franchement en France. [Il a encore baissé de 2 points en mai](#), a indiqué jeudi l'Insee. Alors que le moral des chefs d'entreprise atteignait 112 points en décembre - un plus haut depuis 10 ans -, il s'élève désormais à 106 points et se retrouve au niveau de juin 2017. S'il reste largement au-dessus de sa moyenne de long terme et traduit encore le fait que l'économie française reste en croissance, clairement, celle-ci n'est plus aussi forte qu'il y a six mois. D'ailleurs, la semaine dernière, la Banque de France indiquait avoir réduit sa prévision de croissance du PIB à 0,3 % au deuxième trimestre.

« On commence sans doute à percevoir les premiers effets des grèves dans les transports, notamment sur [le climat des affaires dans l'hébergement-restauration](#) qui se dégrade beaucoup ainsi que sur celui du commerce de gros, selon Julien Pouget, le chef du département de la conjoncture de l'Insee. Mais ce facteur ponctuel n'explique bien sûr pas à lui seul le recul depuis le début de l'année en France et plus largement en zone euro. »

Vigilance de la BCE

Car la France n'est pas la seule à voir le moral de ses patrons fléchir. Les deux autres grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie, connaissent le même phénomène depuis janvier. Pour William De Vijlder, chef économiste de BNP-Paribas, « la question est de savoir s'il s'agit d'une normalisation du niveau de l'activité économique ou si c'est une tendance plus fondamentale de baisse ». Première indication inquiétante pour la zone euro, « quand la baisse du climat des affaires est entamée, elle a tendance à se poursuivre d'autant plus que le pic est élevé », explique l'économiste.

Deuxième constatation, « depuis quelques mois, des freins se sont actionnés dans la zone euro », pointe Michala Marcussen, chef économiste de la Société Générale. « Le [taux de change](#) effectif de l'euro s'est apprécié de 8,5 % jusqu'à aujourd'hui en 2018 par rapport à sa moyenne de 2017, le prix du baril de pétrole a grimpé et au niveau mondial, le resserrement monétaire a commencé. En additionnant tous ces facteurs, on peut arriver à quelques dixièmes de point de croissance en moins pour la zone euro », estime-t-elle.

Tensions géopolitiques

Sans compter que les incertitudes telles que les tensions géopolitiques entre l'Iran et les Etats-Unis, la guerre commerciale qui couve et la nomination d'un gouvernement anti-euro à Rome, se sont multipliées

ces dernières semaines. Ce qui inquiète la BCE. « *Il y a des signes de tassement de la demande, ce qui justifie un suivi* », observe la BCE dans le compte rendu de sa dernière réunion, publié jeudi. « *Un affaiblissement plus prononcé de la demande, notamment lié à des facteurs externes, ne peut donc être exclu* ».

Des économistes mettent aussi en avant les difficultés de recrutement. Et les goulots d'étranglement sont importants, notamment en Allemagne, ce qui limiterait la production et donc la croissance. Problème de ce raisonnement : les salaires devraient logiquement augmenter en raison des difficultés de recrutement et l'inflation devrait suivre. Or, ce n'est pas le cas.

D'autres experts relativisent. « *Le fléchissement du climat des affaires ne me paraît pas anormal. Il n'a rien d'inquiétant pour l'instant parce que les facteurs qui soutiennent la demande finale dans la zone euro restent bien orientés*, pointe William De Vijlder. *Les taux sont bas, les créations d'emplois restent importantes et la politique budgétaire n'est pas restrictive.* »

Michala Marcussen prévoit, elle, une croissance de 2,2 % dans la zone euro cette année et de 1,7 % en 2019. Et elle « *ne voit pas de raison de basculer dans une vision plus pessimiste même s'il y a un certain nombre de risques à surveiller* ».

Le choc pétrolier, nouveau risque pour l'économie française // <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0301714667734-le-choc-petrolier-nouveau-risque-pour-leconomie-francaise-2178410.php>

Guillaume de Calignon

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 25/05/2018

7 Reprise de la dette SNCF : Matignon au pied du mur

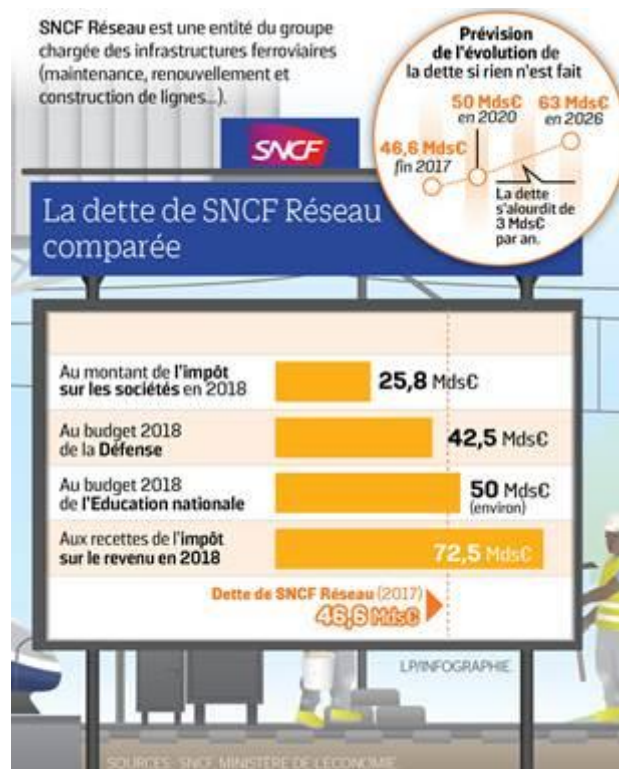


Edouard Philippe doit faire des annonces définitives sur la reprise de la dette, vendredi, à Matignon.

Vendredi matin, Edouard Philippe reçoit les syndicats de cheminots à Matignon. Il devrait leur dire quelle part des 47 milliards d'euros de dette de SNCF Réseau, accumulée pendant des années, l'Etat reprendra.

Enfin ! Le Premier ministre Édouard Philippe doit présenter ce vendredi matin aux syndicats quelle part de la dette accumulée depuis des années par SNCF Réseau, [l'Etat va prendre à sa charge](#), sur le modèle de l'Allemagne qui a effacé la dette de la Deutsche Bahn (DB) il y a... près de 25 ans.

Reste à savoir selon quelles modalités et surtout si elle ouvrira la voie à un règlement rapide de la grève qui en sera lundi à son 23e jour. Tour d'horizon des questions que l'on se pose sur ce fardeau de près de 50 milliards d'euros traîné comme un boulet par la SNCF.



D'où provient cette dette ?

Elle est presque aussi vieille que l'apparition du train en France. La construction de milliers de kilomètres de voies ferrées, de tunnels, de ponts et de gares a nécessité des investissements colossaux.

Rongées par les déficits, les compagnies privées sont nationalisées en 1937 et regroupées au sein de la toute nouvelle SNCF. Mais la dette continue de se creuser au point qu'en 1997, la majeure partie de la dette est sortie des comptes et logée dans Réseau ferré de France (RFF), l'ancêtre de SNCF Réseau qui hérite de 20 milliards d'euros dus pour 13,5 milliards au financement des lignes à grande vitesse (LGV). Dans les années suivantes, la facture du TGV alourdit encore le déficit de 7,2 milliards d'euros.

« Au final, résume une source interne 50 % de la dette provient des LGV et l'autre moitié des plans de rénovation des voies classiques, de l'électrification des rails, des retards de paiement de certaines collectivités ou de projet mal financés que SNCF Réseau a dû combler ».

Après de qui SNCF Réseau est-elle endettée ?

Selon l'entreprise publique, il s'agit d'investisseurs institutionnels comme les banques, les assureurs ou encore des fonds de pension. Pour 60 % ils sont situés dans la zone euro. En moyenne, il s'agit d'emprunt sur 13 ans.

Pourquoi l'Etat doit-il reprendre cette dette ?

Le coût de cette dette est faramineux pour la SNCF. Chaque année, la branche Réseau doit déboursier 1,5 milliard d'euros pour payer les intérêts. « On doit s'endetter pour les régler, résume une source interne. C'est surréaliste ».

Autre problème, à partir du moment où le projet de loi ferroviaire prévoit de transformer SNCF Réseau d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), en société anonyme à capitaux 100 % public, « la dette ne doit pas représenter plus de sept fois la marge opérationnelle », explique une source interne.

Or, aujourd'hui, ce ratio est supérieur à 24. Donc, il faut que l'Etat en reprenne une partie pour que cette dette soit supportable par la SNCF devenue société anonyme. CQFD.

L'union européenne va-t-elle grincer des dents ?

Sans doute. Car l'annonce d'une reprise, même partielle, de la dette de la SNCF arrive à un mauvais moment. La Commission européenne vient en effet de proposer de clore la procédure pour déficit excessif ouverte contre la France depuis 2009.

Une bonne nouvelle, sauf que les pays membres apprécieront certainement moins que le pays décide, dans le même temps, de charger sa dette en reprenant celle de la SNCF. Dans la to-do-list de Bruxelles, la France est en effet aussi attendue sur ses efforts pour réduire sa dette, qui doit atteindre 96,4 % du PIB en 2018.

« Ce qui est capital pour Bruxelles, c'est avant tout le montage financier qui va être mis en place, tempère un expert de la Commission européenne. L'enjeu, c'est que ce montage complexe n'ait pas d'incidence sur la trajectoire descendante de la dette française. Et que l'impact qu'il aura sur les dépenses publiques soit immédiatement compensé. »

La reprise d'une partie de la dette va-t-elle mettre fin à la grève ?

C'est peu probable. « [Le conflit](#) ne porte pas seulement sur le financement du réseau ferroviaire, rappelle un responsable syndical. Il y a des revendications pour une convention collective de haut niveau, mais aussi pour obtenir des garanties sur l'unicité sociale du groupe ferroviaire. »

Et ce même syndicaliste de préciser : « Mais si le gouvernement annonce une reprise de dette importante. Ce sera un bon signal envoyé ».

Vincent Vèrier et Aurélie Lebel

LES ECHOS – 25/05/2018

8 L'Europe lance son big bang de la protection des données



Le règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD) entre en application ce vendredi. Tout l'enjeu pour ce texte, un brin protectionniste, est de ne pas manquer sa cible.

Jour-J pour le RGPD. Très discuté par les lobbyistes de tous bords au moment de sa rédaction, le règlement général sur la protection des données personnelles entre en application ce vendredi 25 mai, deux ans après son adoption par le Parlement européen.

Soucieux du respect de la vie privée des 500 millions d'europeens, ce cadre revendique d'avoir trouvé le point d'équilibre entre les contraintes nécessaires pour assurer la confidentialité des informations individuelles et la liberté d'innovation synonyme de compétitivité économique.

Les entreprises, administrations ou associations qui collectent des informations permettant d'identifier des personnes, y compris les géants mondiaux du numérique installés en dehors des frontières de l'Europe, doivent appliquer de nouvelles règles pour tous les citoyens européens.

En renforçant considérablement les sanctions - les amendes peuvent s'élever jusqu'à 4% du [chiffre d'affaires](#) des entreprises contrevenantes -, l'Union Européenne espère pouvoir faire bloc contre certaines pratiques critiquées, à l'image de [la récente affaire de siphonnage de données impliquant Facebook et la société de marketing politique Cambridge Analytica](#) .

Les GAFAs ont les moyens de faire bonne figure

Tout l'enjeu pour le RGPD est cependant de ne pas manquer sa cible. D'abord, les géants américains et asiatiques ont les moyens de ne pas s'émouvoir de ce texte, un brin protectionniste, qui a également pour ambition de favoriser l'émergence d'une innovation respectueuse de la vie privée au vu des standards européens.

De [Facebook](#) à Microsoft en passant par Google, tous affirment avoir mobilisé des dizaines voire des centaines d'ingénieurs pendant plusieurs mois pour revoir le fonctionnement de leurs services et faire bonne figure juste avant le 25 mai. Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, a même [annoncé jeudi](#) qu'il appliquerait le RGPD à tous ses utilisateurs dans le monde entier, dans le cadre du Forum Viva Tech, organisé par Les Echos et Publicis.

« *Les acteurs américains sont mieux armés que nous pour se conformer au RGPD puisqu'ils ont des ressources quand nous devons mener de front ce chantier avec celui de notre croissance* », se désole Anh-Vu Nguyen, le cofondateur de Fidzup, une [start-up](#) française spécialiste de la publicité géolocalisée qui reconnaît néanmoins que la régulation est nécessaire pour obtenir la confiance des consommateurs.

« *Ces entreprises savent très bien inventorier les données présentes dans leurs systèmes et ont donc déjà une vue centrale sur toutes les informations personnelles qu'elles détiennent* », ajoute Etienne Drouart, avocat du cabinet K&L Gates. En un mot, le RGPD leur demande d'exceller là où elles sont les meilleures.

Une marche de taille pour les PME européennes

Au contraire, les entreprises européennes issues des secteurs de l'économie traditionnelle peinent à se retrouver dans des systèmes informatiques plus anciens et moins ordonnés. Le régulateur lui-même - la Cnil en France - a pris conscience de la hauteur de la marche à franchir pour les sociétés les plus fragiles, notamment les PME.

Face à la peur du gendarme qui virait à la panique générale, il a ainsi décidé qu'il ferait preuve de « souplesse et de pragmatisme ». Dans un premier temps, il ne sanctionnera pas le non-respect [des nouveaux droits des citoyens](#) mais uniquement les manquements aux mesures déjà censées être respectées au nom des précédentes lois françaises.

Enfin, la justice européenne risque de se heurter à un mur si jamais elle devait imposer une amende à un groupe américain. Il suffira à l'entreprise contrevenante de fermer ses comptes en banque en Europe durant la longue période de procès qui précédera sa potentielle condamnation pour se mettre à l'abri.

Néanmoins, elle souffrirait encore de l'opprobre publique liée à sa mise en demeure par les régulateurs européens désormais unis. Les premières suites judiciaires n'ont pas traîné. L'ONG None Of Your Business de l'activiste autrichien Max Schrems affirme à l'AFP avoir déjà déposé quatre plaintes contre Android, Facebook, Instagram et Whatsapp, respectivement en France, en Autriche, en Belgique et en Allemagne. Les enquêtes qui pourraient se multiplier dans les prochains mois montreront à quel point les géants du numérique se soucient de la vie privée des européens.

Les nouveaux droits et devoirs de la protection des données personnelles //

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/0301714666021-les-nouveaux-droits-et-devoirs-de-la-protection-des-donnees-personnelles-2178356.php>

RGPD, c'est maintenant ! Que risquez-vous si vous n'êtes pas prêt ? //

<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/juridique/0301704995142-rgpd-c-est-maintenant-que-risquez-vous-si-vous-n-etes-pas-pret-321126.php>

Florian Dèbes

LA TRIBUNE – 25/05/2018

9 Startups : les mesures phares du plan Mahjoubi



Le secrétaire d'Etat au Numérique, Mounir Mahjoubi, a présenté au salon VivaTech l'aboutissement de son "tour de France des startups" entrepris à l'hiver dernier. Le résultat : 100 mesures pour aider les startups à lever les freins qu'elles rencontrent au quotidien pour grandir, lever des fonds, recruter ou s'internationaliser, secteur par secteur. Explications.

Le temps des "grandes annonces" est révolu. Pour Mounir Mahjoubi, venu à VivaTech présenter ses "Actions startups 2018", place désormais "à la dentelle". "La France est mature au sujet des startups, les écosystèmes sectoriels sont déjà formés. Désormais, les entrepreneurs ont besoin qu'on aille vraiment dans le détail pour faire sauter les verrous spécifiques qui les freinent", explique le secrétaire d'Etat au Numérique.

Ces verrous, petites et grandes contrariétés du quotidien entrepreneurial, ont été identifiés au cours d'un "tour de France des startups", qui s'est tenu de novembre à février par Mounir Mahjoubi et ses équipes. Quinze ateliers ont été organisés avec des entrepreneurs, par secteurs (EdTech, FinTech et AssurTech, AgriTech, SocialTech, FoodTech, HealthTech, robotique...). Ces échanges, parfois assortis de rencontres en tête-à-tête avec le ministre, ont permis de faire remonter les problèmes. Une quinzaine de rapports remis par des fédérations ou des regroupements d'entrepreneurs, ainsi que l'analyse des 1300 réponses à un questionnaire en ligne, ont permis de compléter le diagnostic.

Quatre grands chantiers : simplification, financement, recrutement, hyper-croissance

Le résultat est une liste de 100 actions à la Prévert, baptisées "Actions startups 2018" et [consultables sur le site du gouvernement](#). Elles s'organisent autour de quatre grandes thématiques : simplifier la vie des startups, accompagner leur financement, faciliter le recrutement des talents et mieux les accompagner à l'international dans leur phase d'hyper-croissance. "Environ 40% sont des mesures générales, rencontrées dans tous les secteurs ou presque. 60% sont des mesures spécifiques par secteur", précise Mounir Mahjoubi.

Concrètement, il y a à la fois des idées nouvelles et un recyclage d'idées déjà annoncées ou promises. Peu sont déjà appliquées, la plupart vont être mises en place dans les mois à venir, d'autres ne sont que des "idées" qui ont "besoin de l'appui et de la réflexion de l'écosystème pour les mettre en

place". La loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), portée par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, qui devrait être présentée le 20 juin en conseil des ministres et débattue dans la foulée au Parlement, sera le principale véhicule législatif. Certaines mesures très sectorielles seront intégrées à d'autres véhicules textes, comme la loi sur les mobilités ou un futur plan d'action DeepTech qui sera présenté à la rentrée.

Relance de France Expérimentation, guichet unique, relèvement des seuils, correspondant startup dans chaque ministère...

Au rayon des mesures générales, le gouvernement a acté la réouverture de France Expérimentation depuis le 3 mai. Lancé par François Hollande, il s'agit d'un dispositif permettant à chaque startup de demander, à tout moment, un droit à déroger provisoirement à un règlement ou à une loi en place, pour tester son innovation ou son business model. *"Parfois les règlements ne sont pas adaptés à l'expérimentation. Ce sera un guichet unique qui donnera aux startups de la souplesse et leur fournira une réponse en quelques mois"*, s'est engagé Mounir Mahjoubi.

Alors que les startups dans de nombreux secteurs manquent de débouchés avec la puissance publique, une autre des mesures phares est la création d'un réseau de correspondants startups et innovation dans chaque ministère. Ces délégués seront chargés de faire le lien entre les startups et leur ministère de référence (l'Education Nationale pour les EdTech, l'Agriculture pour les AgTech, la Santé pour les HealthTech et les BioTech...) afin de leur ouvrir des portes. Ils devront aussi infuser la culture startups au sein des administrations afin d'intégrer davantage leurs problématiques à l'action du ministère en question. Après "des mois de négociations en interne", quinze ministères seront concernés et intégreront ce nouvel employé dans les semaines et mois à venir.

Pour aller plus loin, un guichet unique d'achat de l'Etat va voir le jour. Le seuil d'exonération des procédures de marchés publics pour les PME innovantes va être relevé de 25.000€ à 100.000€ "avant fin 2018". *"La procédure actuelle pour les marchés publics dépassant 25.000 euros est tellement lourde que les startups ne postulent même pas"*, précise Mounir Mahjoubi, qui espère ainsi gonfler les montants des relations commerciales entre l'Etat et les startups.

Le gouvernement va aussi profiter de la loi Pacte pour simplifier les seuils qui inhibent certaines entreprises au moment de recruter. Pour les seuils de onze, vingt et cinquante salariés, une règle va instaurer que le seuil sera considéré comme franchi *"uniquement lorsque l'entreprise l'aura dépassé pendant cinq années civiles consécutives"*, précise le document.

"Venture loans" avec Bpifrance, création d'un indice "Next40", formations aux métiers du numérique

Si les startups de la French Tech ont levé plus de 2,5 milliards d'euros en 2017 -record battu-, la grande faiblesse de la France est la rareté des méga-levées, supérieures à 20, 50 ou 100 millions d'euros. Si cette faille reflète avant tout le manque de fonds d'investissement en France capables de mener de telles opérations, l'Etat souhaite accompagner les grandes levées de fonds par la création de "venture loans", des prêts complémentaires financés par Bpifrance. Les ICOs (levées de fonds en crypto-monnaie) seront facilitées avec la création d'un label avec les acteurs bancaires.

Un nouvel indicateur, baptisé "Next 40", sera créé pour devenir *"l'équivalent du CAC40 pour les startups"*. L'objectif : augmenter la visibilité des quarante pépites en hyper-croissances les plus prometteuses du moment, notamment lors de déplacements officiels et dans des opérations de communication à l'étranger. Une bonne idée qui pourrait devenir un casse-tête d'exécution : la périodicité de la mise à jour de la liste (tous les six mois ou un an), n'est pas encore fixée. La question des critères de sélection pourrait aussi donner quelques migraines au gouvernement. Mounir Mahjoubi a indiqué que le "jury" serait composé de membres de gouvernement et de l'écosystème (entrepreneurs, investisseurs, experts...) et le choix réalisé par le gouvernement.

Enfin, les startups en hyper-croissance connaissent souvent des problèmes de recrutement des talents. Pour cela, une mission sur la résolution des tensions existantes dans les métiers du numérique va être

mise en place, avec l'objectif d'adapter l'offre de formations pour mieux répondre aux besoins des startups. De nouvelles filières et de nouvelles formations courtes de quelques mois seront créées, avec ou en dehors de la Grande école du numérique. Un travail pour établir un référentiel commun sur les métiers et les compétences numériques sera lancé. Les conditions du French Tech Visa seront assouplies pour faciliter l'intégration de talents étrangers, notamment ceux dotés de "*compétences rares, exerçant des métiers si complexes que la préfecture refuse le Visa sous prétexte qu'elle ne les connaît pas*", décrit Mounir Mahjoubi.

Focus spécial sur le crowdfunding et les EdTech

Du côté des FinTech, que le rapport choisit de mettre en avant, les critères du crowdfunding vont être dépoussiérés : le seuil autorisé par projet pour le financement participatif va passer de 2,5 à 8 millions d'euros. Dans le cadre de la loi Pacte, les titres financés via des plateformes de crowdfunding seront ouverts aux PEA-PME. Enfin, des levées transnationales seront permises par la création d'un passeport européen.

Pour lever les freins spécifiques aux EdTech (technologies au service de l'éducation), une feuille de route va être dévoilée à l'automne prochain par le ministère de l'Education Nationale et le secrétariat d'Etat au Numérique. L'objectif : clarifier ce que l'Etat attend des EdTech et faciliter les partenariats avec les acteurs du système éducatif. Les modalités des formations nouvelles sur les métiers du numériques seront également assouplies.

Du côté de la HealthTech (startups dans la e-santé) et de la mobilité, le plan Mahjoubi intègre les mesures déjà annoncées dans le plan Santé du gouvernement et dans la [stratégie de la France pour la voiture autonome](#).

Par [Sylvain Rolland](#)

::: SOCIAL

L'OPINION – 25/05/2018

10 Réforme des retraites: la méthode Delevoye pour éviter de mettre de feu aux poudres



Jean-Paul Delevoye

Le haut-commissaire prône la transparence dans la concertation qui s'engage avec les partenaires sociaux, mais aussi avec les parlementaires et la population

Le gouvernement ouvre la semaine prochaine une consultation citoyenne, via une plateforme en ligne, sur la future remise à plat du système de retraites. Les premières grandes orientations concernant les contours du futur régime universel de retraite pourraient être connues au même moment.

La réforme des retraites est un sujet explosif. Une réforme qui, par définition, touche tous les actifs quel que soit leur statut et est propice aux embrasements syndicaux. Emmanuel Macron [qui a théorisé sa réforme depuis longtemps](#), avec son mantra « un euro cotisé doit donner les mêmes droits à tous », le

sait. Il a tout mis en place pour essayer d'éviter toute étincelle. A commencer par la [nomination de Jean-Paul Delevoye](#) pour conduire la réforme. Ancien ministre de la Fonction publique, mais aussi ancien président des maires de France ou du Conseil économique social et environnemental, [c'est un homme de consensus](#), apprécié des partenaires sociaux. Qui plus est, l'équipe du haut-commissaire aux retraites est composée [d'experts reconnus dans leur domaine](#).

Le décor posé, reste à définir la méthode à suivre. Une méthode très différente de celles mises en œuvre jusque-là. Ici, il ne s'agit pas de modifier un ou deux paramètres pour remettre le dispositif à l'équilibre. Jean-Paul Delevoye, comme sa ministre de tutelle, Agnès Buzyn, le répètent à chaque fois qu'ils sont appelés à s'exprimer sur le sujet : « Il ne s'agit pas d'une énième réforme des retraites mais bien de reconstruire quelque chose de nouveau », plus lisible, plus égalitaire et plus fluide pour s'adapter aux changements du marché du travail. Jean-Paul Delevoye voit même dans cette vaste remise à plat l'opportunité de rassembler la population et d'éviter un conflit de générations, que l'on a senti poindre avec [l'épisode de la hausse de la CSG pour les retraités](#).

Reste qu'une réforme des retraites peut être extrêmement anxiogène, chacun finissant toujours à ramener la question à sa propre situation. Le chantier reste complexe et technique, avec 42 régimes à scruter, à comparer et à basculer dans le futur régime universel. Pour calmer les inquiétudes, le haut-commissaire prône la transparence et la disponibilité totale de son équipe.

Découpage. Le chantier a été divisé en six thèmes (le régime cible, le sort des droits familiaux, etc.) qui font chacun l'objet de deux réunions avec les syndicats de salariés et d'employeurs. La première entrevue sert à dresser un constat précis de ce qui existe dans les différents régimes sur le thème étudié et pose les questions ([par exemple « Comment doivent être prises en compte les périodes de chômage dans la retraite ? »](#)). Les syndicats sont invités à y répondre et les orientations du haut-commissariat sont normalement dévoilées lors de la seconde réunion. « Le découpage des chantiers est pertinent et il faut découper pour avancer », selon Frédéric Sève, secrétaire national à la CFDT.

La réunion conclusive pour le régime cible, par exemple, doit avoir lieu la semaine prochaine. « Il y a aussi une partie tactique dans le déploiement des chantiers, il ne s'agit pas de mettre le feu aux poudres avant les élections professionnelles dans la fonction publique, début décembre », décrypte Frédéric Sève. « Pour le moment, il n'y a pas de sujet de fâcherie. Mais les affaires sérieuses vont surtout commencer au second semestre, notamment avec le chantier gouvernance », complète Philippe Pihet, secrétaire confédéral chez FO.

Collaboratif. Plus malin : même les chantiers clos pourront être revisités jusqu'au terme de la concertation, à la fin de l'année. « C'est à ce moment-là, à l'heure du bilan, que nous pourrons prendre une position sur la globalité des propositions de réforme », dit Philippe Pihet. « Tant que je ne connais pas la structure de leurs propositions, je peux difficilement loger des revendications », confirme Frédéric Sève.

Mais le haut-commissaire cherche une adhésion bien plus large que celles des seuls partenaires sociaux. Il prépare déjà le terrain parlementaire, la loi devant être votée avant l'été 2019. Il va faire œuvre de pédagogie auprès de l'Assemblée nationale, du Sénat et des partis politiques. « Si le débat politique est au niveau des enjeux, c'est aussi un facteur de réassurance pour l'opinion », dit-il.

Quant à l'opinion publique, justement, une plateforme collaborative va être ouverte le 31 mai, sur laquelle les Français seront invités à répondre à une série de questions et à partager leurs points de vue. « Pour bâtir un nouveau régime, il est important de connaître les aspirations de nos concitoyens, admet Frédéric Sève. Nous allons d'ailleurs faire de même à la CFDT et lancer notre propre enquête mi-juin ».

[Mireille Weinberg](#)

11 La lutte contre le travail dissimulé cale en 2017



Les Urssaf ont redressé les employeurs à hauteur de 541 millions d'euros l'année dernière, un chiffre en baisse de 2,3% sur un an.

C'est un vrai coup d'arrêt après une belle progression. En 2017, les Urssaf ont redressé pour 541 millions d'euros de cotisations sociales au titre du travail dissimulé, ou travail «au noir», un chiffre en baisse de 2,3 % par rapport à 2016, selon le bilan publié jeudi par l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale). Quant aux montants redressés après des [fraudes au détachement, un fléau en France](#), elles ont fondu de 20 % en passant de 51 à 41 millions en un an. Le directeur de la tête de pont nationale des Urssaf, Yann-Gaël Amghar, estime malgré tout que ce recul n'en est pas vraiment un et que ce chiffre, en réalité, «est en stabilité par rapport à 2016, quasiment identique».

Il n'empêche que cette évolution jure avec les années précédentes où la lutte contre le travail dissimulé n'a cessé de monter en puissance, depuis 2013 au moins. En quatre ans, les redressements ont en effet bondi de 70 %. De plus, ces nouvelles statistiques tombent au plus mal. Elles valident de fait les critiques récentes émises par la Cour des comptes. Dans un rapport publié en février, la Rue Cambon taclait sévèrement une politique de contrôle qui «donne des signes préoccupants d'essoufflement».

La direction de l'Acoss évoque plusieurs raisons au recul enregistré en 2017 après l'envolée des années précédentes. D'abord, la législation s'est durcie sous le quinquennat Hollande, avec la mise en place de pénalités de 40 % des montants fraudés, et même 50 % dans certains cas. Automatiquement, les montants redressés s'en sont trouvés regonflés. Depuis 2014, le fraudeur doit aussi rembourser les éventuelles exonérations de cotisations patronales dont il a bénéficié pendant qu'il sous-déclarait le travail de ses salariés. Comme il n'y a pas eu de nouveau dispositif en 2017, les chiffres se sont stabilisés. Limite de l'explication: il n'y a pas eu non plus de nouveau renforcement des sanctions en 2016.

Autre argument avancé, les dossiers sont de plus en plus lourds, et donc de plus en plus longs à traiter, parce que les inspecteurs ciblent de mieux en mieux les entreprises fraudeuses. «Cela veut dire que des contrôles démarrés en 2017, aux rendements importants, déboucheront en 2018», justifie Yann-Gaël Amghar. Et le patron de l'Acoss de citer ce dossier «majeur» pesant à lui seul 112 millions d'euros de cotisations éludées, soit un cinquième des redressements totaux, qui sera comptabilisé dans les résultats de 2018. Au passage, le montant moyen des redressements a bondi de 40.000 euros à 112.000 euros entre 2013 et 2017.

Ces sommes communiquées par l'Acoss ne doivent pas faire illusion. Les Urssaf ne recouvrent réellement, au bout de trois ans, qu'un dixième des sommes redressées. En cause, les procédures juridiques longues et complexes et les employeurs qui organisent leur insolvabilité. Pour améliorer cette pauvre performance, les inspecteurs vont pouvoir faire saisir par des huissiers des actifs des entreprises quelques jours après un contrôle.

L'État ne se contentera pas de ces résultats. D'après la convention d'objectif et de moyens que l'Acoss a signée, les Urssaf devront redresser 3,5 milliards d'euros en cinq ans en matière de travail dissimulé, ce qui représente une hausse de 50 % par rapport aux cinq années précédentes. Pour y parvenir, de nouveaux moyens vont être mis en place. Alors que les inspecteurs travaillent jusqu'à présent en contrôle aléatoire ou sur signalement, ils vont se mettre au «data mining». L'exploitation des riches bases de données des Urssaf devrait leur faire gagner en efficacité. Les CAF, pionnières en ce domaine, ont déjà réalisé de beaux résultats les années passées grâce à cette technique. De plus, le

projet de loi anti-fraude du ministre de l'Action publique, Gérald Darmanin, donnera accès aux Urssaf aux bases de données du fisc, ce qui permettra de cibler encore davantage les contrôles.

[Guillaume Guichard](#)

::: POLITIQUE

L'OPINION – 25/05/2018

12 Agriculture et alimentation : les députés mettent « leurs tripes » sur la table



Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, défend son texte à l'Assemblée nationale.

Rafale d'amendements, discussions à rallonge... Le projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation suscite les fougues des députés, comme cela avait été le cas lors de l'examen du projet de loi asile et immigration

Les débats sur le projet de loi agriculture et alimentation ont débuté mardi à l'Assemblée nationale. Le texte, défendu par le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, a vocation à rééquilibrer les relations commerciales biaisées entre producteurs, industriels et distributeurs. Les discussions vont se poursuivre tout le week-end. Le vote des députés en première lecture aura lieu mardi après-midi.

La comparaison est improbable et pourtant nombre de députés la font. A bien des égards, les débats sur le projet de loi agriculture et alimentation ressemblent à [ceux qu'a connus l'Assemblée nationale il y a quelques semaines sur le projet de loi asile et immigration](#). Aussi différents soient-ils les deux sujets déclenchent les passions des députés de tous bords. Six heures de discussion générale, 2 627 amendements déposés... Les députés ne vont pas quitter le Palais Bourbon du week-end, [comme ils l'avaient fait lors des débats sur le projet de loi Collomb](#).

« Chaque citoyen comme d'ailleurs chaque député est dépositaire d'une partie d'action possible par ses choix de consommation. Cela concerne notre quotidien, notre santé, nos enfants et ce concret crée forcément de l'intérêt », analyse le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. « L'alimentation, ça concerne tout le monde, on est d'abord dans le sentiment personnel », abonde le rapporteur du texte, le député de la Creuse et exploitant agricole Jean-Baptiste Moreau.

Alors, chaque parlementaire y va de son amendement sur ce texte qui touche 450 000 agriculteurs français. Des députés LR ont fait parler d'eux en proposant de remplacer l'appellation « pain au chocolat » par « chocolatine ». « Si on ne fait pas gaffe, on se retrouve avec n'importe quoi, ça part dans tous les sens ! », glisse un président de groupe parlementaire. Le vice-président du groupe LREM, le député de Paris, Gilles Le Gendre, dit recevoir en moyenne 50 mails par heure des associations sur le bien-être animal depuis le début des débats : « Vous touchez à des sujets qui sont liés à la conviction intime des gens. Comme pour le projet de loi asile et immigration, ce sont les tripes qui parlent ».

« **Effet passionnel, effet de loupe** ». Les députés des territoires ruraux connaissent aussi les attentes des agriculteurs de leur circonscription. « S'impliquer dans l'élaboration de la loi est une façon de maintenir le contact avec eux, de faire savoir qu'ils prennent en compte leurs préoccupations, estime

encore le ministre Stéphane Travert. L'aspect passionnel du texte crée, par ailleurs, un effet de loupe. Il est tentant pour des députés qui veulent émerger d'en faire un marqueur d'action et d'associer leur nom à ce travail de fond ». « C'est un sujet sensible en circonscription, comme les anciens combattants », sourit le vice-président du groupe LR, le député de l'Ain, Damien Abad.

Au sein de la majorité, des lignes de fractures apparaissent. En l'état, les députés les plus écolos n'y trouvent pas leur compte. « Dans le groupe, ça se chahute », glisse un député LREM. Nombre de parlementaires sont très actifs sur le texte parmi lesquels Monique Limon (Isère), Barbara Pompili (Somme), Sandrine Le Feur (Finistère)... [Fidèle de Nicolas Hulot, le député Matthieu Orphelin](#), a déposé un amendement, cosigné par une quarantaine de députés, pour interdire le glyphosate d'ici à trois ans. D'autres comptent batailler sur le bien-être animal. Au sein de LREM, [le sous-groupe de travail sur ces sujets compte une centaine de députés, soit le plus important de la majorité.](#)

Il faut dire aussi qu'en juin dernier de nouveaux agriculteurs ont débarqué dans l'hémicycle. « Sociologiquement, on voit que l'Assemblée a changé, il y a plus de gens sensibles à ces questions », estime le président du groupe MoDem, Marc Fesneau. Il faut dire que le texte tombe à un moment où tous les sujets liés à l'alimentation suscitent de vifs débats dans la société et de nombreuses attentes. « Il n'y a pas de stratégie, pas de vision d'avenir sur l'agriculture. C'est cette absence de vision qui transparaît dans nos passions », considère l'ancien secrétaire d'Etat à l'Agriculture, le député LR de l'Ain Nicolas Forissier. « On est dans une certaine forme de libération de la parole sur ces politiques-là », juge la députée UDI Sophie Auconie. Une parole qu'il a fallu limiter. Le texte a en effet été placé sous la procédure du temps législatif programmé. Les débats ont tout de même été rallongés de 30 à 50 heures.

Que vient faire le glyphosate dans la loi agriculture et alimentation? //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/que-vient-faire-glyphosate-dans-loi-agriculture-alimentation-151148>

[Caroline Vigoureux](#) et [Emmanuelle Ducros](#)

::: INTERNATIONAL

LE MONDE – 25/05/2018

13 Le pari russe d'Emmanuel Macron



[A Saint-Pétersbourg, le président français s'est félicité, jeudi, d'un rapprochement avec Vladimir Poutine sur deux dossiers majeurs, la Syrie et l'accord nucléaire iranien.](#)

Pas un mot sur l'affaire Skripal, qui a entraîné le plus vaste mouvement d'expulsion de diplomates. Rien non plus sur les frappes aériennes contre la Syrie après l'utilisation par Damas d'armes chimiques. Les divergences, ou plutôt les « *incompréhensions* », comme les a brièvement évoquées Emmanuel Macron, ont été mises de côté.

En visite à Saint-Pétersbourg, jeudi 24 mai, le président français a eu à cœur de mettre en avant « *les échanges plus longs que prévu mais fructueux* » qu'il a eus avec Vladimir Poutine. « *Nos pays ont*

vocation à définir, pour reprendre la phrase de Dostoïevski, "un vrai levier de conciliation pour toutes les contradictions européennes" », a résumé le chef de l'Etat.

Pour justifier ce pari russe, le président français ne pouvait rêver endroit plus adéquat que Saint-Pétersbourg, la ville russe la plus européenne, qui est aussi « *la ville de Vladimir Poutine* ». Sur le fond, M. Macron a invoqué le « *multilatéralisme fort* » et « *l'indépendance* » dans lesquels il entend inscrire sa politique étrangère. Et dont « *le dialogue avec la Russie est un élément* ». Trois heures durant, le chef du Kremlin et son invité, qui se sont entretenus au Palais Constantin, ont balayé tous les sujets qui fâchent sans jamais se fâcher.

« *C'est sur la Syrie que le rapprochement de nos positions est le plus évident* », se félicitait un diplomate français, à l'issue de la rencontre entre les deux dirigeants. M. Macron a proposé de « *coordonner* » deux initiatives de négociations parallèles, celle d'Astana qui associe la Russie, la Turquie et l'Iran, et celle du « *small group* », relancée par Paris en avril, avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Jordanie, l'Arabie saoudite. Objectif : donner aux Syriens une « *nouvelle Constitution* » et préparer des élections « *auxquelles doivent participer tous les Syriens* », y compris les millions de réfugiés, a précisé le président.

Préserver l'accord sur le nucléaire iranien

« *C'est un conflit qui a des racines profondes et il ne peut être réglé que par des voies politiques. Et il ne peut y avoir des règlements à long terme si toutes les parties ne sont pas autour de la table* », a abondé M. Poutine. « *Une Syrie stable, politiquement inclusive, est un de nos principes communs* », a renchéri son homologue français.

Moscou et Paris se sont également entendus pour coopérer dans le domaine de l'aide humanitaire. En revanche, Vladimir Poutine n'a pas repris l'idée d'Emmanuel Macron de remettre sur pied un mécanisme indépendant sous l'égide des Nations unies (ONU) de contrôle des armes chimiques en Syrie. La Russie s'était opposée au renouvellement du précédent système.

Sur l'Iran aussi, les deux dirigeants disent avoir trouvé matière à s'entendre. Ils veulent à tout prix préserver l'accord sur le nucléaire iranien, menacé par le retrait des Etats-Unis de Donald Trump, et surtout éviter que Téhéran ne s'exonère de ses engagements et relance son programme nucléaire.

M. Macron estime aussi qu'il est nécessaire de compléter cet accord en négociant avec l'Iran sur son programme nucléaire après 2025, son programme balistique et son rôle au Moyen-Orient. « *Nous pouvons discuter de ces points* », a affirmé le président russe, mais « *cela ne doit pas conditionner l'accord sur le nucléaire iranien* ». C'est un peu jouer sur les mots. « *Je me retrouve parfaitement dans les propos de Vladimir Poutine. Je ne parlais pas d'élargissement de l'accord, mais de le compléter* », a déclaré M. Macron, affirmant « *ne pas vouloir mettre en risque l'accord de 2015, car on n'a rien proposé de mieux* ».

Parfaire le tableau d'une relation apaisée

Les deux chefs d'Etat ont fait preuve de la même volonté de conciliation dans un domaine inattendu et hier encore objet de tensions, les cyberattaques, sur lesquelles ils ont promis de « *s'échanger des informations* ».

Ne restaient plus que quelques obstacles à franchir pour parfaire le tableau d'une relation apaisée. Le conflit en Ukraine a certes été évoqué, mais peu, chacun appelant de ses vœux au respect des accords de Minsk, censés apporter la paix dans le Donbass, dans l'est du pays, et aujourd'hui totalement encalminés.

« *De quel avion parlez-vous ? Je ne connais pas les détails* », a osé M. Poutine, interrogé lors de la conférence de presse sur les conclusions de l'équipe internationale d'enquête attribuant à une unité russe le tir de missile qui a abattu l'avion MH17 au-dessus du territoire ukrainien, en juillet 2014.

Et quand un journaliste a posé la question des droits de l'homme en Russie, en particulier sur le sort du cinéaste ukrainien Oleg Sentsov, condamné à vingt ans de colonie pénitentiaire, ou du metteur en scène Kirill Serebrennikov, en résidence surveillée, Emmanuel Macron s'est tourné vers son hôte en souriant : « *Je ne vous avais pas menti, Monsieur le président, quand je vous ai dit que ces sujets étaient sensibles.* »

Possible retour pour le Mondial de football

Le président français a toutefois maintenu ses rendez-vous, tard le soir, avec des personnalités de la société civile et de la culture. « *L'écho d'une voix qui a marqué le XX^e siècle et continue d'éclairer le nôtre*, a-t-il tweeté. *Avec M^{me} Soljenitsyne, treize minutes d'entretien.* » Memorial, l'ONG russe des droits de l'homme, objet par de lourdes pressions et dont le représentant en Tchétchénie est emprisonné, a eu droit à cinq minutes.

Pour finir, le chef de l'Etat a comblé d'aise son auditoire russe en annonçant qu'il reviendrait lors de la Coupe du monde de football, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-juin dans le pays, « *si l'équipe de France passe les quarts de finale* ». C'est une petite divergence avec le Royaume-Uni qui, après l'affaire Skripal, a décidé de ne pas envoyer de représentants officiels pour soutenir ses joueurs. La solidarité a ses limites.

Par [Virginie Malingre](#), [Marc Semo](#) et [Isabelle Mandraud](#)

LES ECHOS – 25/05/2018

14 Italie : un programme économique inconciliable avec les contraintes budgétaires



Le juriste Giuseppe Conte, chargé de former le gouvernement, commence les consultations pour composer son cabinet.

Trois grandes promesses financées par la dette publique vont faire peser des risques importants à l'économie italienne.

A l'issue d'un long entretien mercredi avec le président italien, Sergio Mattarella, le juriste [Giuseppe Conte a été chargé de former le nouveau gouvernement](#). D'emblée, il s'est présenté comme « l'avocat de la défense du peuple italien » et a promis d'appliquer le programme anti-austérité et sécuritaire concocté par la Ligue et le M5S. Ce « contrat de gouvernement pour le changement » est d'abord [un programme électoral](#) avant d'être un programme de gouvernement, qui sera par définition amené à évoluer pour être mis en oeuvre. Bien que se voulant « contraignant » pour les deux parties, il n'avance que des promesses et des principes, le plus souvent vagues, sans les chiffrer avec précision. La plus grande liberté est ainsi laissée quant à l'interprétation de ces revendications superposées. Elles pourront être plus facilement démenties le cas échéant ou permettre d'accuser l'autre partenaire de la coalition de ne pas avoir respecté ses engagements.

L'âge de la retraite fortement abaissé

Le programme prévoit tout d'abord deux mesures sociales très onéreuses. Il s'agit de [supprimer la réforme des retraites dite Fornero](#), qui devait augmenter l'âge légal de départ à la retraite à 66 ans et 7 mois puis 67 ans en 2019. Un retour en arrière est au contraire prévu au travers de la règle du « barème 100 », à savoir la possibilité de cesser son activité professionnelle lorsque la somme de l'âge et des années de cotisation est égale à 100 (par exemple 59 ans et 41 ans de cotisations). L'âge de départ serait ainsi très fortement abaissé, à l'inverse de toutes les réformes menées en Europe. La mesure coûterait 9 milliards d'euros par an à l'Etat.

Un revenu citoyen sous condition

Deuxième promesse : celle d'un revenu citoyen mensuel, à 780 euros. Il serait conditionné à l'acceptation d'au moins une des trois propositions qui seront faites sur deux ans par les agences pour l'emploi. Deux milliards d'euros seront d'abord investis pour leur réorganisation et leur amélioration avant de lancer, en 2019 ou 2020, la mesure dont le coût est évalué entre 17 et 30 milliards d'euros.

Une baisse massive des impôts

« *On touche alors à la contradiction fondamentale du programme. Car cette réponse « assistantialiste » aux besoins de protections du sud devrait inévitablement produire une augmentation des impôts*, souligne Michel Martone, professeur du droit du travail et ancien vice-ministre des Politiques sociales du gouvernement Monti. *Or c'est l'inverse qui est prévu, via la baisse massive des impôts, principale revendication de la Ligue pour satisfaire les entreprises du nord du pays.* » Le barème des impôts serait ramené à deux taux, à 15 % et à 20 %, pour les personnes physiques, les autoentrepreneurs et les entreprises. Pour les familles, il est prévu un abattement fixe de 3.000 euros. L'Etat se priverait au total de 64 milliards d'euros de rentrées fiscales !

La croissance pour diminuer la dette

Comment faire alors pour réduire la dette publique ? « *Non par des mesures axées sur l'impôt et l'austérité - politiques qui se sont révélées incapables d'obtenir un tel résultat -*, récite le contrat de gouvernement, *mais grâce à une augmentation du PIB, rendue possible par la relance à la fois de la demande interne et de la demande extérieure.* » Quant à la réaction de Bruxelles qui enjoint Rome de réduire sa dette et de contrôler ses déficits, le pacte de gouvernement reste sur ce point, comme sur les autres, tout aussi vague qu'incantatoire : « *Pour renforcer la croissance et le développement du pays, nous considérons qu'il faut en priorité forcer la Commission européenne à séparer les investissements publics productifs du déficit courant.* »

Vers une dégradation de la note italienne

Pour l'[agence de notation Fitch](#), ce programme s'il est mis en oeuvre « *dégradera le risque souverain de l'Italie, fera peser de lourdes incertitudes sur le secteur bancaire et se révèle incohérent avec les objectifs qu'il se fixe* ». Un jugement que partage Michel Martone qui se veut moins alarmiste : « *Il est évident que ces propositions inconciliables ou illusoire seront modifiées. Ce n'est pas l'explosion de la dette ou des déficits que je crains mais que les grands espoirs suscités soient déçus.* »

Olivier Tossier

L'OPINION – 25/05/2018

15 Européennes: les populistes en embuscade



Avec 79 élus en 2019, la France jouera un rôle central dans la physionomie du futur Parlement européen, qui sera élu dans un an exactement. Pour le meilleur ou pour le pire, si le FN et les Insoumis font le plein des voix

Les élections européennes auront lieu du 23 au 26 mai 2019 dans les vingt-sept Etats membres de l'Union européenne, deux mois après la sortie du Royaume-Uni. Les scrutins qui ont eu lieu ces derniers mois dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en Autriche et en Italie, font craindre une forte progression des forces eurosceptiques et europhobes. Selon un sondage Eurobaromètre publié cette semaine, 67% des citoyens européens pensent que leur pays tire profit de l'appartenance à l'UE (3% de plus que cet automne), 23% pensent le contraire.

Les populistes et souverainistes vont-ils encore pousser leur avantage lors des Européennes de 2019 ? Difficile, à un an du scrutin, qui aura lieu le 26 mai en France, d'apporter une réponse tranchée. Mais si l'on en croit les dernières élections législatives qui se sont tenues à travers l'UE et certains sondages, le nombre d'élus eurosceptiques, toutes tendances confondues, pourrait augmenter significativement, voire dépasser le tiers des sièges dans la prochaine Assemblée, contre un peu plus de 20 % aujourd'hui. Avec une nette progression dans plusieurs pays, notamment l'Allemagne, l'Autriche et bien sûr [l'Italie](#), qui ont tous trois connu ces derniers mois d'importants soubresauts.

Pour la première fois depuis 1949, l'extrême droite a fait en septembre 2017 son entrée au Bundestag : l'AfD (Alternative für Deutschland), en lutte contre l'islam et l'immigration, a obtenu 13 % des suffrages, devenant avec 95 élus la troisième force politique du pays. En Autriche, le FPÖ, force populiste d'extrême droite, s'est imposée à la deuxième position (26 % des voix, 51 sièges), et son leader est le vice-chancelier de la coalition gouvernementale. Enfin [l'Europe entière a les yeux rivés sur l'Italie](#), troisième économie de la zone euro et pays fondateur, qui va être dirigée par une coalition eurosceptique, antisystème et populiste, composée de deux forces que tout semblait opposer : le Mouvement Cinq Etoiles (M5S) et la Ligue.

Illibéral. L'extrême droite a également le vent en poupe dans les pays du nord, comme les Pays-Bas - où Le Parti de la liberté de Geert Wilders (PVV) est désormais la deuxième force parlementaire -, mais aussi la Finlande, la Suède et le Danemark, tandis qu'à l'Est s'affirment les démocraties illibérales. La Hongrie, où les élections législatives du 8 avril, taillées sur mesure pour le Premier ministre Viktor Orban, ont permis à son parti, le Fidesz, de l'emporter haut la main (48,5 % des suffrages) ; le Jobbik, parti ouvertement nationaliste, a quant à lui frôlé les 20 %. Mais aussi la Pologne, où le PiS au pouvoir, eurosceptique et identitaire, est depuis des mois lancé dans un bras de fer avec Bruxelles pour ses atteintes à l'indépendance judiciaire et à la liberté des médias. La République tchèque n'est pas en reste, entre le Premier ministre Andrej Babis, dont le parti ANO, membre au Parlement européen de l'ADLE, est clairement populiste, et une myriade de partis nationalistes représentés à la Chambre des députés.

« Cette évolution est dangereuse. L'Europe a toujours reposé sur un ordre juridique indissociable de l'Etat de droit et de toutes les règles qui vont avec ; elle est liée fondamentalement à la démocratie libérale. Aucun Etat membre ne peut remettre en cause les grands principes qui ont toujours structuré

l'appartenance à l'UE. C'est dans l'ADN de l'Union d'avoir le marché unique et ses quatre libertés indivisibles », souligne le directeur de l'Institut Jacques Delors, Sébastien Maillard.

A ces différents partis s'ajoutent des formations qui, à l'instar de la N-VA, parti nationaliste flamand, flirtent avec l'extrême droite tout en voulant éviter qu'on l'y associe. Si c'est à droite que les rangs anti-EU sont les plus fournis, les populistes de gauche, principalement rassemblés au Parlement européen dans la GUE (Gauche unitaire radicale) n'ont pas dit leur dernier mot, comme la France Insoumise, die Linke en Allemagne, le Bloc de gauche portugais ou l'espagnol Podemos, au sein duquel cohabitent à peu près toutes les tendances, des pro-européens jusqu'à des trotskistes eurosceptiques.

Postures. A quelques exceptions près, plus personne ne se hasarde d'ailleurs à réclamer la sortie de son pays de l'Union européenne. « Il s'agit plutôt, comme pour Viktor Orban ou le Mouvement Cinq Etoiles, de transformer l'Europe, de la refuser telle qu'elle est, de la faire autrement, sur d'autres bases, estime Sébastien Maillard. Mais les programmes ne sont en général pas très aboutis, il s'agit le plus souvent de postures et de slogans ».

En 2019, ces différentes forces politiques pourraient réaliser des scores encore plus importants que lors des derniers scrutins nationaux : les élections européennes sont en général marquées par un taux élevé d'abstention qui profite aux extrêmes et elles servent traditionnellement de défouloir aux mécontentements de toutes sortes. Au-delà de leurs nettes différences, certaines d'entre elles, unies par une même détestation des élites et de la mondialisation, pourraient être tentées d'unir leurs forces, sur le modèle de ce qui se passe aujourd'hui en Italie. Ce qui leur permettrait in fine de ralentir voire même de bloquer le fonctionnement du futur Parlement.

Différents éléments pourraient cependant agir dans un sens contraire : [la politique américaine](#), qui pourrait inciter les Européens à serrer les rangs, et surtout le Brexit : la sortie de la Grande-Bretagne, deux mois avant les élections, qui aura des conséquences directes à Strasbourg pourrait offrir un contre-exemple aux anti Europe. En effet, le départ des 73 eurodéputés britanniques, pour partie hostiles à l'UE, accélérera la recomposition de deux des huit groupes politiques du Parlement européen. D'une part le groupe ECR (Conservateurs et réformistes européens), anti-fédéraliste et eurosceptique ; dix-neuf Britanniques en font aujourd'hui partie, et l'on y retrouve certains partis franchement nationalistes, comme les Vrais Finlandais, le Parti du peuple danois, l'AfD ou le PiS, qui compte 14 élus.

D'autre part, le Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD), présidé par Nigel Farage, l'ancien leader du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP). Les Britanniques y représentant près de la moitié des effectifs (20 sur 45), il est difficile de savoir comment il survivra au départ de son fondateur. Son avenir sera largement lié au Mouvement Cinq Etoiles, dont la tentative en 2017 de rallier le groupe libéral s'était soldée par un fiasco et dont les accointances avec la Ligue, populiste, europhobe, et xénophobe, pourraient repousser sine die certaines velléités de rapprochement avec la République en Marche. Cinq Français siègent aujourd'hui à l'EFDD, dont les trois élus du parti Les Patriotes de Florian Philippot.

Inconnue. Une autre inconnue réside dans l'avenir du groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL), que Marine Le Pen avait réussi à créer en 2015. Y sont représentés l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni (un élu chacun), ainsi que la Pologne, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas et bien sûr la France, avec les 17 élus du [Front National](#). Convaincue que le climat n'a jamais été aussi « favorable » pour changer la « nature » de l'Union européenne lors des élections de 2019, [sa présidente a appelé à une alliance européenne des droites nationales et souverainistes](#). Pas sûr cependant qu'elle arrive à toutes les convaincre.

La physionomie du futur Parlement dépendra aussi en partie d'Emmanuel Macron : de sa capacité à affaiblir le FN, qui était arrivé en tête des élections de 2014, mais aussi à initier une recomposition des groupes, en faisant du scrutin un combat entre progressistes et souverainistes, et en mettant le doigt sur les ambiguïtés de certains groupes politiques. Le PPE compte ainsi des europhobes affirmés comme le Fidesz de Viktor Orban. « Cette même famille politique, celle de Merkel, Juncker ou Tusk, n'hésite plus à faire liste commune avec l'extrême droite eurosceptique ou europhobe (par exemple en Italie), à

gouverner avec elle (en Autriche) ou à se rapprocher de ses positions ([LR en France](#)) », déplore le coprésident du groupe des Verts au Parlement européen Philippe Lamberts.

« Les élections européennes pourraient être aussi dramatiques que le fut en France l'élection présidentielle. Il ne s'agira pas moins que d'un choix de destin pour l'Europe », conclut Sébastien Maillard. Avec 79 élus, la France pourra, si les pro-européens l'emportent clairement, contenir la poussée des extrêmes. Mais le contraire est également vrai.

Philippe Lamberts (Verts): «En Europe, une part croissante de la population se sent laissée pour compte» // <https://www.lopinion.fr/edition/international/philippe-lamberts-verts-en-europe-part-croissante-population-se-sent-151180>

[Isabelle Marchais](#)

LE FIGARO – 25/05/2018

16 Donald Trump annule le sommet avec Kim Jong-un par crainte d'un fiasco



VIDÉOS - Dans une lettre adressée à Kim-Jong-un, le président américain a annoncé que le sommet historique de Singapour n'aura pas lieu. S'il n'exclut pas de rencontrer «un jour» le dictateur nord-coréen, Donald Trump a dénoncé «la colère» et «l'hostilité» de son homologue ces derniers jours.

Donald Trump n'aime pas subir. En communiquant patenté, le président américain a toujours martelé que toute publicité, fût-elle mauvaise, était bonne à prendre, pour peu que l'on s'approprie la paternité d'un évènement, quitte à anticiper un fiasco et à le remodeler en triomphe personnel. Pour preuve le désastre imminent dans la crise nucléaire avec la Corée du Nord, et ce sommet de Singapour calé le 12 juin avec le dictateur Kim Jong-un: fruit d'un énorme malentendu sur les intentions réelles de Pyongyang, hostile à l'idée même de renoncer à la bombe quand Washington exigeait une dénucléarisation complète de la péninsule coréenne. Ce rendez-vous historique semblait compromis? L'occupant du Bureau ovale a donc adressé à son homologue stalinien une lettre elle aussi sans précédent depuis l'armistice de 1953 sur le 38e parallèle, et prit acte «de la terrible colère et de l'hostilité ouverte» de la Corée du Nord.

Sommet «inapproprié» et par conséquent annulé, sur décision unilatérale du locataire de la Maison-Blanche. Le ver était dans le fruit depuis que Pyongyang avait entamé ses imprécations, menaçant l'Amérique d'une confrontation nucléaire. Mais Trump, soucieux de son image d'homme fort dictant sa loi aux dictateurs de tous bords, ne comptait pas se laisser humilier par celui que, l'automne passé, il traitait de [«petit homme fusée»](#) et auquel il promettait «le feu et la furie». Après des semaines de roucoulements, [trois ressortissants américains détenus en Corée du Nord avaient même été libérés](#), semant les germes d'une curieuse lune de miel à Singapour.

Prenant acte de ce geste gracieux, Donald Trump a donc écrit à Kim ses regrets, estimant que «le monde, et la Corée du Nord en particulier, a perdu une belle occasion d'imposer une paix, une

prospérité et une richesse (sic) durables». Étonnant mélange purement trumpien de compliments et d'imprécations, ces regrets semblent d'autant plus éternels que Donald Trump anticipait déjà son passage à la postérité, à l'égal d'un Richard Nixon atterrissant en Chine maoïste en 1972 pour sceller une réconciliation durable, encore d'actualité aujourd'hui. Les lauriers du prix Nobel de la Paix lui seraient promis, à n'en pas douter, s'il parvenait à démêler l'écheveau nord-coréen. «Comme Richard Nixon, oui, écrit, sarcastique, Jeffrey Lewis, du Middlebury Institute of International Studies, mais en version stupide.» Quand Trump souhaitait une promesse de démantèlement des ogives nord-coréennes et, chose certaine, une grandiose kermesse en son honneur sur la grand-place de Pyongyang, Kim rêvait, lui, d'être traité avec tous les égards, comme lui conférait «le pouvoir égalisateur de la bombe», selon les termes du théoricien français Lucien Poirier.

«Finir comme Kadhafi»

Mais personne n'a osé expliquer ces subtilités psychologiques au président américain. Pour deux raisons, subodore Jeffrey Lewis: primo, «le personnel de la Maison-Blanche est si terrifié» qu'il passe son temps à gérer les colères d'un «garnement» qui a besoin d'être flatté en toutes circonstances ; secundo, «le département d'État s'est tellement vidé» de ses diplomates et de leur irremplaçable expertise, que personne n'est plus en mesure de préparer convenablement un tel sommet.

Tout était en place pour que l'aventure singapourienne prenne un tour mauvais. Lundi, le vice-président américain Mike Pence avait averti que Kim Jong-un «connaîtrait le sort» de Saddam Hussein et de Mouammar Kadhafi s'il ne baissait pas d'un ton, pour être aussitôt taxé de «politicien imbécile» par un officiel nord-coréen. «Messieurs, arrêtez de dire à Kim qu'il va finir comme Kadhafi», implore John Glaser, expert de politique étrangère au Cato Institute, à Washington, inquiet de ces provocations contre-productives vis-à-vis d'un despote paranoïaque, obsédé par sa survie.

Donald Trump, pour sa part, n'entend déjà plus, recourant à une rhétorique belliqueuse plus familière. «Vous parlez de vos capacités nucléaires, écrit-il à Kim, mais les nôtres sont si massives, et si puissantes, que je prie Dieu pour qu'elles ne soient jamais utilisées».

«À qui Trump va-t-il faire porter le chapeau pour ce fiasco?» s'interrogeait récemment Jeffrey Lewis. Jeudi matin, le président américain a enfoncé le clou en se disant prêt à toute option militaire face à la Corée du Nord, épaulé par la Corée du Sud et le Japon, «prêts à assumer leur part du fardeau financier (d'éventuelles) opérations». Des propos en léger décalage avec la confusion régnant parmi les alliés asiatiques des États-Unis. «Nous essayons de trouver un sens à ce que le président Trump, précisément, a voulu dire», confessait Kim Eui-kyeom, porte-parole du gouvernement sud-coréen.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/05/24/01003-20180524ARTFIG00092-le-ton-monte-entre-pyongyang-et-washington-avant-le-sommet-historique.php>

Maurin Picard

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

"JO 2024 : Réussir le pari olympique"

CONFERENCE-DÉBAT ORGANISÉE À L'OCCASION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MEDEF ILE-DE-FRANCE



28.06.2018

28 06 2018

The complex block is a promotional graphic for a conference. It features a dark purple background with white text at the top. Below the text is a photograph of a swimmer in a white cap and goggles performing a butterfly stroke in a pool, with water splashing around them. At the bottom of the graphic, the date '28.06.2018' is displayed in white text, and a faint, mirrored version of the date is visible below it.